



Sections du PUY DE DOME

COMPTE RENDU DU CHSCT 12 Mars 2020

En préambule, les élus FO-FINANCES ont lu la liminaire suivante :

Monsieur le Président,

L'année 2020 ne sera pas un bon cru pour les fonctionnaires des Finances.
Une seule certitude émerge, les agents vont trinquer!

La réforme des retraites a un goût amer de piquette. En repoussant l'âge de la retraite par des artifices et en mettant fin au débat par l'application de l'article 49.3 de la Constitution, cette dernière conduit inéluctablement les salariés du public comme du privé de la vie active au trépas. Lier l'allongement systématique de la durée des annuités à celle de l'espérance de vie est une mesure hypocrite et inégalitaire.

Quid des jeunes aux portes de l'emploi ? Quid des femmes qui à travail égal et compétences égales à celles des hommes dans le privé sont moins rémunérées ? Quid des salariés du privé licenciés à 54 et 55 ans ? Quid des exonérations de cotisations sociales et les crédits d'impôt recherche qui partent en fumée ?

Une seule certitude, ce sont toujours les mêmes qui sont mis à contribution : Pour les fonctionnaires la coupe est pleine!

La loi sur la transformation de la Fonction Publique, véritable goulot d'étranglement de l'activité syndicale (suppression de la plupart des CAP, réduction des droits) importe en sus les méthodes du privé :

- par la précarité de l'emploi en multipliant le recours aux contractuels
- par l'indemnité de départ volontaire et la rupture conventionnelle sans en apporter une once d'amélioration.

Il convient avant toute chose de protéger la «récolte budgétaire» en gelant le point d'indice.

Que dire de notre ministère Bercy, ce paquebot ivre, qui livre ses propres agents à la découpe générale des missions, aux suppressions d'emplois aveugles !

Le transfert annoncé des missions fiscales et de recouvrement de la Douane vers la DGFIP n'est une bonne nouvelle pour aucune des deux directions. Les grands perdants seront encore une fois l'emploi, la technicité des missions concernées et la qualité du service public. Nos collègues douaniers s'interrogent sur les conditions de transfert de ces missions et sur la possibilité offerte ou non de pouvoir les suivre. Localement, la direction régionale va devenir une simple division à force de fermetures de bureaux (Aurillac, Le Puy, Moulins). C'est maintenant au tour des fonctions supports de partir sur Lyon : QUID DES AGENTS ?

A l'INSEE, les effectifs fondent comme neige au soleil. Lors de sa dernière visite, le directeur régional a indiqué un effectif de 62 agents alors que l'établissement n'en comporte que 57.

A la DGFIP, que dire des Maisons France Services (MFS) dont le sigle transformé en acronyme malheureux a conduit nos grands penseurs à les renommer EFS (Établissements France Services) le temps d'une communication tout aussi éphémère que le service public qui y sera

rendu ? Nous avons bien compris que le monde rural et les plus défavorisés seront désormais les oubliés du service public.

Mais que l'usager de la DGFIP soit rassuré ! Pour se consoler, à compter du 1er juillet prochain, il pourra toujours autour d'un verre, dans un guichet unique et sans rendez-vous, régler à la fois ses dettes, jouer aux jeux de hasard, acheter ses cigarettes et noyer son chagrin.

Il ne reste plus aux agents des Finances que leur conscience professionnelle et, ce qui devient de nos jours un gros mot, «le sens du service public».

Malgré le manque de reconnaissance, la dégradation constante des conditions de travail, les problèmes nombreux de santé, il s'en trouve encore quelques-uns pour les ennuyer au sujet des indicateurs, du positionnement de leurs congés ou encore de pauses-café jugées trop longues.

Au final, la démétropolisation ne reste qu'un affichage et la numérisation à marche forcée s'accompagne d'une déconnexion sociale.

Le 13 novembre dernier s'est tenue à la DGAFP une réunion sur la présentation du rapport « Lecoq » sur la santé au travail dans les trois versants de la fonction publique.

Le rapport tel que défini par la lettre de mission du Premier ministre exprime la volonté du gouvernement de revoir structurellement la réorganisation de la santé au travail au travers des médecins de préventions et des instances médicales, la prise en compte de la santé au travail au travers de la qualité de vie au travail (QVT) mais aussi l'instauration d'une véritable culture de la prévention avec une implication volontariste des managers.

La mission propose, afin d'impulser une politique engagée des chefs de service en matière de santé au travail source de performance, un slogan en lieu et place d'obligations : « à l'instar des capitaines de vaisseaux d'antan, ceux-ci ont compris que pour emmener leur navire vers de lointains horizons, il est indispensable d'avoir un équipage en bonne santé, et que ce dernier soit motivé à la fois par la destination, mais aussi par la place qu'on lui reconnaît dans l'aventure et les fruits qu'il en tirera.

Cette vision inspirante pourrait être essaimée et même portée nationalement ».

Quelle poésie et quel programme !

En préambule, Monsieur le Directeur a fait point sur la conduite à suivre concernant le coronavirus.

Il nous informe que les notes seront diffusées sur Ulysse 63 au plus tard demain.

Tous les agents qui souffrent de pathologies sévères ou d'ALD ainsi que les femmes enceintes seront temporairement retirés de l'accueil et ce quel que soit le service (Trésorerie, SIP, SIE). Les chefs de services en ont été informés lors d'une audio conférence le 11 mars 2020.

Les agents doivent se signaler auprès du service du personnel et du médecin de prévention.

1- Approbation des Procès Verbaux des réunions des CHSCT du 17/10/2019 et du 22/11/2019.

Les PV sont approuvés à l'unanimité.

2- Présentation de la note d'orientations ministérielles santé, sécurité et conditions de travail 2020, par l'inspecteur santé et sécurité au travail

Report au prochain CHSCT, la note n'est pas sortie.

3- Examen des accidents de service et de trajets en 2019

Report à la prochaine séance, le médecin n'étant plus présent. A noter que la majorité des accidents sont des accidents de trajets.

4- Bilan de l' utilisation des crédits du budget 2019.

En 2019, le montant des crédits délégués s'élevaient à 173.356 € et 173.277,62 € ont été consommés

Le bilan laisse apparaître une augmentation des crédits pour la formation par rapport à 2018. Les crédits pour tous les autres postes (sécurité incendie, équipements, matériel suite à préconisation du médecin de prévention, travaux ...) sont restés stables ou ont connu une baisse.

5- Suivi des visites de l'inspecteur Santé et sécurité au travail et des médecins de prévention.

Plus de travaux en attente pour la DDFiP, les Douanes et l'ENFiP.

Pour l'INSEE, une étude est en cours pour la mise en place d'un WC pour les personnes à mobilité réduite (contraintes techniques etc). Reste le problème du cloisonnement des escaliers interventions à venir d'un expert de l'antenne immobilière pour évaluer le coût et les normes (cloisonnement, doubles rampes et locaux techniques).

6 – Suivi des registres santé et sécurité au travail.

Le suivi a été abordé lors du groupe de travail du 13 février dernier. Il apparaît que les observations enregistrées ont été suivies de réponses de la part de chacune des administrations.

7 – Point d' information sur la situation des agents du SIP Sud après leur réinstallation.

Suite à leur réinstallation, des agents du SIP Sud de Berthelot ont connu des problèmes de santé. Des analyses d'air ont été réalisées par la Société APAVE et un suivi médical est assuré par le médecin de prévention.

Entre-temps, le médecin de prévention a renvoyé un questionnaire pour faire un suivi de la santé des agents. Selon les réponses, il apparaît une diminution des symptômes mais certains restent récurrents.

Un nouvel organisme va passer pour faire un nouveau contrôle de l'air. Celui-ci devrait être suivi d'un exposé auprès des agents.

Le médecin rappelle que le décane (composé organique volatil) peut être irritant mais qu'il n'y a à priori pas de risques majeurs pour la santé. Cependant certains sont plus sensibles que d' autres.

Les agents peuvent demander au médecin de prévention la liste des produits auxquels ils sont exposés.

8 – Situation des crédits et examen des propositions d' actions en 2020.

Des dépenses ont été engagées. Concernant les formations, le calendrier d'exécution est conditionné par le coronavirus.

9 – Point d' étape sur la situation et les perspectives de reclassement des agents des douanes restructurés au sein de la direction régionale de Clermont-Ferrand.

Aucun agent restructuré, en mesure de le faire, n'a souhaité demander, à l'heure actuelle l'intégration à la DDFiP. Deux agents du bureau de Moulins ne sont pas encore reclassés. Sachant que la fermeture de Moulins est programmée pour le 30/11/2020. Il ne leur reste que 2 possibilités :

→ soit une mutation « douanes »,

→ soit démission avec indemnité de départ volontaire.

Une remarque a été faite pour deux collègues actuellement en détachement à la DDFiP03 et qui n'ont, à ce jour, toujours pas fait le choix de l'école ni effectué leur stage (catégorie C).

10 – Présentation pour avis de l' accueil de proximité.

L'accueil de proximité, du ressort de Berthelot, va être mise en place dans un premier temps, dans 4 Espaces France Services.

Une fois par semaine, accueil par visioconférence et une fois par mois déplacement sur site. Lors des campagnes, l'accueil se fera sans rendez-vous et sur site.

Des essais de visioconférence ont été réalisés. Des agents volontaires sont prêts à se déplacer dans les Espaces France Services. Les EFS ont un numéro spécifique en cas de situation de blocage.

L'accueil du Mont-Dore devrait être effectué par Berthelot compte tenu des gros soucis d'effectifs rencontrés.

Les représentants des personnels ont voté CONTRE à l'unanimité.

11 – Point d' informations sur les travaux à la DDFiP.

Report au prochain CHSCT

Questions diverses :

→ Suite à la pandémie du coronavirus, le Plan de Continuité d'Activités pour la DDFiP va être réactualisé. La dernière révision datait de 2009 (H1N1). Les chefs de services ont été sollicités pour connaître les actions prioritaires.

Les petites structures de la DDFiP seront rattachées à des plus importantes. Les agents vont être sollicités sur la base du volontariat pour constituer un vivier en vue d'assurer la continuité des missions les plus essentielles. Il leur sera demandé leur numéro de portable et de fixe personnel. Ces données seront conservées uniquement par le Directeur de la DDFiP.

→ La nouvelle configuration de la Trésorerie Hospitalière M21 va être mise en place au 1^{er} septembre 2020.

Les délégués du CHSCT :

Titulaires : Christine PEREIRA (FO-DGFiP) - Jean Marc LE FAY (FO-DGFiP)

Suppléants : Françoise MEHEL (FO-Douanes) - Hélène SEGAULT (FO-INSEE)

Expert : Aurélie SANSON-LIOT (CSP - Berthelot)